

2022-2023

Rapport d'activité



20 ans au service
du territoire

Un équilibre entre
réflexion et
terrain

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION SOPHIA
ANTIPOLIS**

Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
Le CDD – REPERES	3
Cadre juridique & Chiffres clés	3
Les Comités de coordination, les Bureaux et Assemblées Plénières	4
UN CDD MOBILISE SUR LES COMPETENCES PROSPECTIVES DE LA CASA.....	7
La formulation de préconisations à travers les avis	7
L’engagement aux côtés de la CASA sur les thèmes communautaires	9
UN CDD SUR LE TERRAIN AU CONTACT DE LA POPULATION ET DES ACTEURS LOCAUX	10
Les évènements : colloques, séminaires, fresques, ateliers.....	10
Un CDD communiquant : Newsletter "CDD actu «et réseaux sociaux.....	15
UN CDD EN ACTION AU-DELA DE SON TERRITOIRE	16
Une impulsion régionale	16
Une participation aux réflexions nationales.....	17

LE MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,



En 2023 le Conseil de Développement a fêté ses **vingt ans**.

Vingt années de mobilisation de ses membres bénévoles pour contribuer à porter la voix et le regard de la société civile sur les politiques communautaires.

Cet outil de démocratie contributive vous est destiné. Il vise à faciliter les réflexions partagées pour continuer à nourrir et renforcer le débat démocratique territorial dans le respect des prérogatives de la démocratie représentative.

Son ambition est de relayer la parole citoyenne auprès des élus en fournissant des contributions construites, pragmatiques et non partisans, fondées sur l'expertise d'usage et l'expression des attentes citoyennes.

Son objectif est de jouer un rôle complémentaire par le dialogue constructif instauré avec l'administration et avec les élus communautaires pour donner un signe fort de reconnaissance à la société civile qui le compose.

C'est cette force collaborative qu'est votre Conseil de Développement qu'il vous appartient de solliciter, de saisir tout au long du processus de définition, de réalisation et d'évaluation de l'action publique.

Bernard TOMASINI

Préfet de Région Honoraire
Président du Conseil de Développement
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Conseiller CESER Région Sud PACA

Le CDD – REPERES

Cadre juridique & Chiffres clés

Créées par la **Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADDT)** il y a plus de vingt ans, ces instances ont fait l'objet de plusieurs ajustements législatifs et notamment:

- **La Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République**, dite loi NOTRe. Cette loi a voulu renforcer le rôle des CDD et déterminer un cadre légal (elle complète la loi MAPTAM (loi n°2014-58 du 27 janvier 2014) pour la métropole du Grand Paris et les Pôles d'équilibres territoriaux. Cette loi apporte notamment les précisions sur la composition du Conseil en termes de parité et d'équilibre générationnel.
- **La Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 et ses articles L5211-10-1 et Article L5211-11-2**. La loi les rend facultatifs pour les EPCI dont la taille est inférieure à 50 000 habitants. Elle introduit l'obligation d'un débat sur les modalités de consultation des CDD et d'association de la population. Conformément à cette loi, un cadre de coopération entre la CASA et le CDD a été approuvé en 2020.

En 2022 et 2023 on comptabilise :

- 44 membres : organismes pour le monde associatif économique et institutionnel (comités, associations, groupements, fédérations) ainsi qu'un collège de personnes qualifiées et des invités).
- 20 réunions du Bureau.
- 2 Assemblées Plénières.
- 4 comités de coordination.
- Une trentaine de réunions des groupes de travail du CDD.
- Une participation à une trentaine de comités, commissions et ateliers participatifs pour accompagner la CASA dans ses réflexions.
- Plusieurs réunions et échanges avec les Conseils de Développement de CAP AZUR, les membres de la CRCD (Coordination Régionale des Conseils de Développement.) et la Coordination Nationale des CDD.
- Une participation à la démarche CASA 2040 et l'élaboration d'un avis riche : « Regard sur le diagnostic territorial ».

Les Comités de coordination, les Bureaux et Assemblées Plénières

Les Comités de coordination

Le Comité de coordination a été créé lors du renouvellement de 2020 à l'occasion de l'établissement d'un Cadre de coopération entre la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et le Conseil de Développement. Il est composé de l'élu délégué au CDD qui le préside, et du Président du CDD. Il peut être élargi à tous les élus, Vice-Présidents du CDD, et techniciens en cas de besoin.

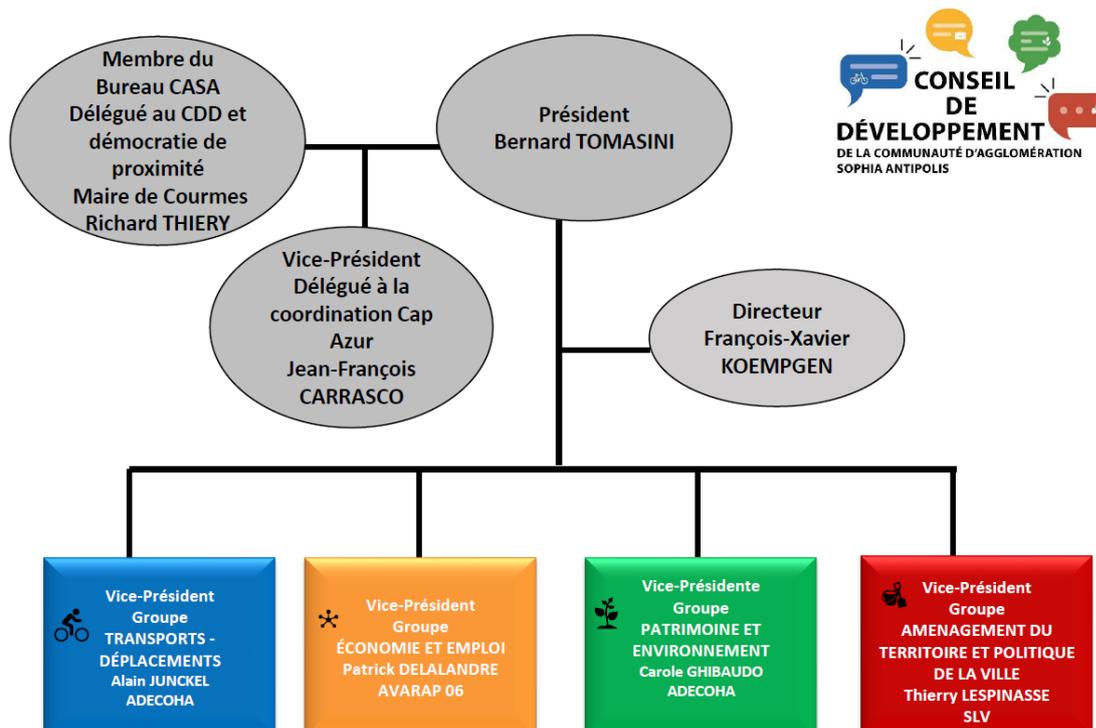
Son rôle est d'examiner notamment :

- Les délibérations devant être portées au Conseil Communautaire
- Le rapport annuel d'activités
- Le retour de la CASA sur les avis transmis
- Les événements qu'il organise ou auxquels il participe

Les Bureaux

Le Bureau se réunit chaque mois. Il détermine la feuille de route, prépare les travaux des groupes, les colloques et événements auxquels participe le CDD. Les comptes rendus du Bureau sont publiés sur le site du CDD (cddcasa.fr) et disponibles pour tous.

Organigramme du Bureau du Conseil de Développement de la CASA



Les Assemblées Plénières

Elles constituent le moment majeur du Conseil. Les avis y sont présentés, débattus et adoptés. Selon l'actualité du territoire et de la CASA, les services viennent présenter les nouveaux dispositifs communautaires qui sont déployés pour la population dans les communes.

Assemblée du 2 juin 2022



Cette Assemblée Plénière placée sous le thème de CASA 2040, s'est déroulée dans les locaux de la CASA.

→ Souvent mobilisés sur la question des risques naturels, les membres du CDD ont pu bénéficier **en première partie** d'une présentation du dispositif « Risque Tsunami » par le service de sécurité civile d'Antibes.

→ **En deuxième partie** de réunion, un retour sur le colloque du 21 novembre 2021, a été exposé par les Vice-présidents des groupes Aménagement du Territoire et Patrimoine Environnement. 150 personnes étaient présentes pour suivre deux tables rondes successives : « **sauvegarder et inventer** ».

Les préconisations proposées lors du colloque

- Intégrer la mobilité marine dans le SCoT
- S'inspirer du Projet Adapto (conservatoire du littoral)
- Désartificialiser le front de mer
- Protection des posidonies
- Réinventer le tourisme en adaptant les offres sur le littoral
- Engager les ports dans une démarche développement durable.

→ La CASA a saisi le CDD afin qu'il contribue à la démarche CASA 2040. En troisième partie, les services ont donc présenté le diagnostic territorial. Il a fait l'objet d'un avis très riche.

Flyers pour la population, commerçants, plagistes ...



Les thèmes abordés

Les dérèglements climatiques, l'érosion côtière, l'augmentation du niveau de la mer, l'adaptation du tourisme, la protection de la biodiversité, la mobilité...



Assemblée du 1er juin 2023 : "Regard sur le Diagnostic Territorial"

Cette Assemblée Plénière s'est déroulée aux Espaces du Fort Carré à Antibes.

→ Attachés aux enjeux liés aux risques naturels comme les inondations, les membres ont assisté, en première partie de la réunion, d'une présentation du dispositif CAS'ALABRI (Accompagnement pour l'Adaptation du Bâti au Risque Inondation) par les services de la CASA sur : « Comment réaliser un diagnostic de la vulnérabilité du bien soumis au risque inondation ? Elle a généré de nombreuses questions parmi les membres comme celle sur les méthodes pour réaliser un diagnostic.



→ La deuxième partie de la réunion a été consacrée à l'exposé de l'avis « **Regard sur le diagnostic territorial** » - Diagnostic du SCoT valant PCAET et PDM » par les Vice-Présidents de chaque groupe thématique.

Cet avis est particulièrement riche, il comprend une trentaine de préconisations sur les thématiques de l'environnement, l'économie, la mobilité et la méthode.



UN CDD MOBILISE SUR LES COMPETENCES PROSPECTIVES DE LA CASA

La formulation de préconisations à travers les avis

Regard sur le Diagnostic Territorial- Diagnostic du SCoT valant PCET et PDM

Contributeur à la démarche CASA 2040, après plusieurs mois, le CDD a formulé un avis.

Le point de démarrage de ce travail a résidé dans la présentation du diagnostic territorial en Assemblée Plénière le 2 juin 2022. Après plusieurs mois de travail, les membres du CDD ont pu partager leurs travaux, leurs réflexions, ce qui a conduit à la construction de cet avis.

- La réflexion est partie de l'identification de 3 enjeux :
- 1. Intégrer le changement climatique dans les enjeux, à la fois pour s'adapter et lutter contre.
- 2. Maintenir l'attractivité économique du territoire en préservant le caractère exceptionnel de son environnement,
- 3. Tendre vers une mobilité pour tous aux quatre coins du territoire en laissant plus de place au modes actifs.

- Le travail a souligné l'importance de la méthode et la nécessité d'améliorer l'observation du territoire avec notamment des données fiables et récentes.

Conseil de Développement de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis



Regard sur le diagnostic territorial
Diagnostic du SCoT valant PCAET et PDM

Avis validé en assemblée plénière le 1 juin 2023.

1

Thèmes retrouvés dans les préconisations proposées par les membres des groupes de travail.

Commerces de proximités
 Accès aux services de mobilité ilôts de chaleur Economie bleue
 Energie solaire Emplois liés à la transition Silver économie
 Compostage
 Voies maritimes Culture de proximité Interconnexion
 Mix énergétique Consommation foncière Covoiturage
 Limiter l'étalement urbain Plan piétons Zones à faibles émissions
 Hébergements touristiques Emploi des séniors
 Récupération de l'eau de pluie La place du vélo
 Nuisances sonores



L'engagement aux côtés de la CASA sur les thèmes communautaires

Le Conseil de Développement est engagé sur de nombreux thèmes communautaires pour lesquels il contribue à la réflexion.



Les engagements en cours

- **L'eau** : le CDD a organisé un colloque sur l'eau en décembre 2023. Il doit en extraire des idées et formuler des préconisations. La vidéo, la retranscription des débats et une note de synthèse sont en ligne sur le site du cdd pour susciter des réactions et nourrir le travail.
- **L'alimentation** : Membre du Comité de Pilotage du Projet Alimentaire Territorial (PAT), le CDD a participé à l'élaboration du programme d'actions. Il s'est notamment porté volontaire pour la diffusion de la fresque sur l'alimentation.
- **CASA 2040**: le CDD poursuit son engagement auprès de la CASA.
- **Le STERE** (Schéma territorial de restauration écologique) et **Stratégie de Gestion partagée du littoral** : Membre des instances de pilotage, le CDD participe à ces deux démarches. Il entend poursuivre ses contributions.
- **CASadapt**: Initiateur du projet, le CDD est membre du Comité de Pilotage, il entend continuer son engagement pour la CASA avec notamment un travail sur le tourisme côtier.

Les autosaisines à venir

Les groupes de thématiques ont amorcé quatre nouveaux axes de réflexion sous forme d'autosaisine.

- **Environnement et biodiversité** : comment améliorer la pollinisation sur le territoire ?
- **Gestion des déchets** : mise en œuvre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGECL) – Pour un renforcement de l'action de la CASA.
- **Economie environnement** : Innovation et adaptation du tourisme-côtier face au changement climatique.
- **Aménagement du territoire** : Zéro Artificialisation Nette (loi ZAN du 20/07/2023*) – Quelle mise en œuvre adaptée à la CASA et ses communes ?

UN CDD SUR LE TERRAIN AU CONTACT DE LA POPULATION ET DES ACTEURS LOCAUX

Les évènements : colloques, séminaires, fresques, ateliers...

Le 26 novembre 2022

Forum "Comment imaginer notre territoire demain ?"

Le 26 novembre 2022, à Antibes, au Palais des Congrès de Juan-les-Pins, Jean LEONETTI, Maire d'Antibes Juan les Pins et Président de la CASA, a ouvert le grand forum citoyen de la CASA et de la ville "Comment imaginer notre territoire demain ?" organisé par le C2D d'Antibes Juan-les-Pins et le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Une nouvelle occasion offerte aux Antibois, et à l'ensemble de la population de la CASA, de s'approprier l'avenir et le développement de la totalité de leur territoire dans le cadre d'un débat citoyen ouvert.

Cet événement fut un grand succès avec plus de 250 participants. Réunis autour de trois tables rondes, acteurs économiques, citoyens, spécialistes des questions d'aménagement ont échangé sur l'environnement, l'architecture et les déplacements durables.

- « Aménagement », avec la Société Artea et le conseil stratégique et l'école urbaine de Science Po Paris.
- « Environnement / Architecture durable », avec Plan Bleu et l'école nationale d'architecture Paris Marquais
- « Déplacements » avec le CNRS et l'ADEME.

Points clefs : Agir sur la demande des déplacements et le changement de comportement - Améliorer l'existant en limitant l'impact environnemental – la ville du quart d'heure et la trame colorisée – intégration plus radicale de la sobriété et transition énergétiques dans l'urbanisme – la ville idéale n'existe pas – repenser les relations entre l'architecture, la ville et le climat – mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature.



Le 9 décembre 2023

Colloque « La CASA et l'eau, son territoire, adaptation et innovation ».



A l'occasion de ses vingt ans, le Conseil de Développement a décidé d'organiser un colloque sur l'eau à partir des Assises qui se sont tenues en janvier 2023, et d'en décliner les orientations sur le territoire de la CASA.

Animé par Monsieur DENIS CARREAUX, Directeur des Rédactions du Groupe Nice Matin, le colloque a rassemblé plus de 100 personnes dont des associations, membres du CDD, des étudiants du Master Gestion Développement Durable de l'Université de Nice, des particuliers et des élus.

Il était organisé autour de 2 tables rondes dans la prestigieuse Villa EilenRoc au Cap d'Antibes.

- « La stratégie d'adaptation du territoire et la protection des milieux »
- « La sécurisation des besoins en eau potable et des besoins économiques »

Après l'allocution d'ouverture de Monsieur Jean LEONETTI, Maire d'Antibes et Président de la CASA et de Monsieur Bernard TOMASINI, Préfet Honoraire et Président du CDD, les présentations et débats ont débuté.

La DDTM, l'OFB, le SMIAGE, la Chambre d'Agriculture, la CCI, le Maire de Valbonne, élu délégué à l'Eau et à l'Assainissement et le Maire de Gréolières, élu délégué à la Gestion des ressources en eau dans le Haut et Moyen pays sont intervenus pour échanger, débattre et répondre aux questions de la salle.

Points clefs : associer étroitement la *société civile* à la gestion de la ressource - campagne nationale de *communication pour sensibiliser - informer et engager la jeunesse* sur ces enjeux - venir partager ses réflexions, *innover*, - *investir* sur les infrastructures.



Malgré la période peu propice pour l'organisation de cet évènement à l'approche des fêtes de fin d'année, le bilan de la participation fut plus que positif.

Ce fut également l'occasion de fêter les 20 ans du Conseil de Développement avec l'équipe du Bureau présente.



Casa, eau, territoire, adaptation et innovation : demain un colloque à Eilenroc

44 jours sans pluie. Cette année, la sécheresse bat un sinistre record dans les Alpes-Maritimes. Nul doute qu'avec le dérèglement climatique ce stress hydrique ne manquera pas de s'aggraver. Comment préserver la ressource et repenser nos usages (*) ? Question centrale du colloque intitulé *Casa et l'eau, son territoire, adaptation et innovation*. Une rencontre organisée, demain, de 8 h 30 à 12 h, à la villa Eilenroc, au cap d'Antibes, par le Conseil de développement de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis (**). Entretien avec son président, Bernard Tomasini, ancien préfet de la Vienne.



Bernard Tomasini.

(DR)

Quel est le rôle du Conseil de développement ?
Ce sont des citoyens qui font des suggestions, qui aiguillent leurs élus sur les politiques publiques à mettre en place. C'est de la

démocratie coopérative. Il faut mettre le citoyen au cœur de la gouvernance de l'eau. Nous aborderons ainsi les thématiques suivantes : La stratégie d'adaptation du territoire et

la protection des milieux. Ainsi que la sécurisation des besoins en eau potable et des besoins économiques.

Tandis que des villages voient leurs sources d'eau séculaires se tarir, un flot estival inépuisable de touristes augmente considérablement la pression hydrique.

Comment rééquilibrer les usages sur un territoire si contrasté ?

C'est un sujet très délicat. Il est évident que la situation actuelle n'est pas tenable, il faut trouver un équilibre entre littoral, moyen et haut pays. Ça passe avant tout par de la pédagogie auprès

des particuliers et des entreprises. Il est vrai que le territoire fait face à certaines contradictions. Il y a une pression foncière, une attractivité économique et touristique très forte. On ne peut pas tout bloquer. Mais il faut faire des efforts sur le plan environnemental. Et sur ça, la Casa est à la pointe...

Notamment avec sa phase d'expérimentation de réutilisation des eaux usées. Qui est un vrai casse-tête en raison d'une réglementation très stricte. Excès de précaution ou vigilance bienvenue ?
De mon point de vue, le principe de précaution,

bien que nécessaire, doit évoluer. Poussé à l'extrême il amène à des situations contradictoires : des baignades autorisées à proximité des exutoires d'eaux usées, mais l'interdiction de nettoyer la voirie avec la même eau à moins de 30 mètres d'un passant. Soyons plus rationnels que ça. La phase d'expérimentation devrait y remédier.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE ORI aori@nicematin.fr

1. De 8 h 30 à 9 heures, Denis Carreaux, Directeur des rédactions du Groupe Nice Matin, proposera deux tables rondes consécutives. Suivies d'un buffet.
2. Inscription obligatoire : <https://www.cddcasa.fr>

Le 7 juin 2022

La fresque du climat

Depuis plusieurs années, la sensibilisation des citoyens passe par la méthode des fresques. Le CDD en a donc organisé deux et entend poursuivre cette forme de participation.



Le climat vaut bien une fresque

Sur l'initiative du groupe thématique Environnement et Patrimoine, une dizaine de personnes s'est réunie pour réaliser la « **fresque du climat** ». Un outil ludique qui permet de s'approprier les enjeux climatiques. Un moment de convivialité en lien avec les travaux de l'instance.

<https://fresqueduclimat.org/>



Le Conseil de Développement
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Fresque du climat

le 7 juin 2022

- Jeu collaboratif et convivial, pour expliquer le changement climatique, ses enjeux et pour expliquer les rapports du GIEC (groupe intergouvernemental d'experts du climat)
- Les participants classent des cartes dans l'ordre du 'cause à effet' par rapport au changement climatique
- Cette activité aboutit sur une grande fresque, des connaissances et des souvenirs !



Le 19 juillet 2023

La fresque de l'alimentation

Le CDD de la CASA a été identifié comme pilote sur l'action « sensibilisation de la population sur l'alimentation » dans la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial. Fort du succès de cette session le CDD entend poursuivre sa diffusion.



Les 21 et 22 mai 2022

La manifestation Souffleurs d'Avenir » Festival Ecocitoyen à Biot

La Ville de Biot organisait la 10^{ème} édition du festival Souffleurs d'Avenir, sur le thème de la l'alimentation « On mange quoi Demain ? ».

L'objectif était de promouvoir les actions éco-responsables, les démarches de développement durable en mettant à l'honneur les acteurs locaux engagés ainsi que les nombreux projets et initiatives qui participent à la construction d'un futur durable.

Lors de ce rendez-vous, les visiteurs étaient invités à découvrir, goûter, expérimenter, s'impliquer... tout ceci dans un cadre festif et convivial.

Quelques représentants du Conseil de Développement ont tenu un stand et proposé l'extrait d'un jeu : un escape Game « le mystère de la terre de Valbonne" sur la thématique de l'alimentation à travers les abeilles et la biodiversité. C'e fut également l'occasion pour le CDD d'être sur le terrain afin de pouvoir mieux se faire connaître des citoyens et mettre en lumière ses actions



Un CDD communicant : Newsletter "CDD actu «et réseaux sociaux

- Le Conseil de Développement est présent sur les réseaux sociaux pour à la fois communiquer sur ses travaux, se faire connaître et attirer des bonnes volontés pour participer aux réflexions.

Facebook <https://www.cddcasa.fr/> Twitter https://x.com/conseildev_casa Linked in.



- Depuis 2021 le Conseil de Développement publie également une newsletter "CDD actu" pour faire part de son activité. Elle est destinée à l'ensemble de ses membres, aux élus communautaires et municipaux, aux cadres territoriaux. Elle est en accès libre sur le site cddcasa.fr



UN CDD EN ACTION AU-DELA DE SON TERRITOIRE

Une impulsion régionale

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur comprend une cinquantaine d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale et pour lesquels il a été recensé une vingtaine d'instances de démocratie participative – les Conseils de Développement.

A partir d'un constat commun de la nécessité de travailler en liaison, une poignée d'entre eux a décidé d'impulser une coordination régionale. Deux ans après sa mise en route, celle – ci poursuit sa consolidation et a comme ambition :

- D'échanger et de partager l'expérience des propositions formulées dans le cadre des compétences prospectives des EPCI.
- De conduire une réflexion commune en lien avec la CNCDD (Coordination Nationale des Conseils de Développement) sur les réformes dont ils font l'objet et celles qui traitent de la participation citoyenne.
- De porter la voix de leur représentation auprès des Instances Régionales (Etat, Conseil Régional, CESER)



Cette Coordination Régionale Sud PACA des CDD vient d'obtenir un poste au CESER dans le troisième collège constitué des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région. C'est le Président du CDD de la CASA qui a été désigné par les autres Présidents et Présidentes des Conseils de Développement de la Région pour y siéger.



Une participation aux réflexions nationales

- Le Conseil de développement de la CASA travaille en réseau avec ses homologues de CAP Azur et également avec le Conseil de Développement d'Antibes.



Photos CDD Actu novembre 2023 la démocratie au quotidien

- Par ailleurs il participe activement à la vie de la Coordination Nationale (CNCD) en tant que membre du Bureau. Son Président en est le trésorier. Il concourt aux réflexions et à l'organisation des événements portés par la coordination.

Le 7 novembre 2022, rencontre CODEV, CESE, CESER, « **S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique** »

Du 13 au 15 novembre 2023 – les 14èmes rencontres à Nancy, « **Démocratie au quotidien : réconcilier représentation et citoyens** »,



Retrouvez toutes ces informations et plus sur le site du Conseil de Développement : cddcasa.fr